

PRÉSENTATION DES SACCAGES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Version Mise à jour Fevrier 2024

Introduction : Quizz sur Paris 2024

Combien d'éditions des JOP a reçu la France ?

- 5 en tout. 2 à Paris pour les JO d'été en 1900 et 1924. et 3 éditions d'hiver : à Chamonix 1924, Grenoble 1968 Albertville 1992. 2024 = centenaire deux éditions (hiver/été)

- Les prochains JOP ont lieu où : Milan 2026 (hiver) / Los Angeles 2028 (été) / Alpes 2030 / Brisbane 2032 / Salt Lake City 2034

Quel est le budget prévu pour les JOP 2024 ?

- 8,7 milliards estimés, mais c'est un budget qui ne prend pas en compte l'inflation. Certains économistes du sport prévoient déjà plus de 10 milliards de budget (sachant que les dernières éditions ont toutes dépassées leurs budgets initiaux)

Combien de temps ça dure ?

- 2 semaines olympiques (du 26 juillet au 11 août) / 2 semaines paralympiques (du 28 août au 9 septembre).

Quel est le nouveau sport cette année ?

- Le breakdance

Combien de spectateurs attendu.e.s pendant la cérémonie d'ouverture ?

- 600 000 personnes attendu au bas mot pour la cérémonie d'ouverture + 1 milliard de téléspectateurs. Baisser de moitié pour cause de sécurité : 300 000 spectateurs

Combien de territoire accueillent les JOP ?

- Outre Paris et le 93, on retrouve également des épreuves dans différentes grandes villes de France (Châteauroux, Lille, Saint-Etienne...), mais aussi Marseille, qui accueillera les épreuves de voile et Tahiti, les épreuves de surf. De plus, les départements peuvent payer 180 000 euros pour faire passer la flamme olympique chez eux (37 départements ont refusé. Le parcours de la flamme, du 8 mai 2024 au 26 juillet 2024, est maintenant public).

Quelques infos sur la candidature :

- Paris officiellement désignée lors de la 131e session du CIO à Lima, au Pérou, le 13 septembre 2017. Les villes de Hambourg, Rome, et Budapest étaient également en lice jusqu'à leurs retraits, respectivement les 29 novembre 2015, 11 octobre 2016 et 22 février 2017 ; et la ville de Los Angeles est désignée pour organiser les Jeux olympiques de 2028, conformément à l'accord trouvé avec le CIO, le 31 juillet 2017.

Première partie : Saccage économique

A) Le Budget des JOP :

Pour Paris 2024 :

- Pendant sa campagne pour les élections municipale de 2014, Hidalgo est très claire. "*Les Jeux, ça coûte cher; y compris la candidature en soi coûte cher; et les Jeux dispendieux, je crois que ce n'est plus du tout d'actualité*". Quelques temps plus tard, alors fraîchement élue maire, le discours change pourtant de nature. "*Nous sommes les uns et les autres dans des contraintes financières et budgétaires qui ne me permettent pas de dire si je porte, ou non, cette candidature.* »
- Le budget prévisionnel initial de Paris 2024 était de 6,2 milliards d'euros, avec une gestion répartie entre deux structures :
 - **Le COJO** (comité d'organisation des JO), qui a pour mission de financer l'ensemble des dépenses relatives à l'organisation de l'événement (cérémonie, transports des personnes accréditées, etc).
 - **La SOLIDEO** (société de livraison des ouvrages olympiques), établissement publique chargée de construire et/ou de rénover les ouvrages olympiques, présidée par Anne Hidalgo.
- Depuis, ce budget est constamment réévalué, comme ça a été évoqué en introduction, et le budget est estimé pour le moment à **8,8 milliards**, au nom de l'inflation et de davantage de dépenses en matière de sécurité, et on peut bien sûr s'attendre à ce que ça augmente encore.

Concrètement, qui finance ce budget des JOP ? :

- La répartition du budget entre deux structures (COJO et SOLIDEO) participe à accroître la complexité/l'opacité du budget des JOP, et les organisateurs jouent complètement là dessus.
- Le mot d'ordre du COJO est de dire « *les jeux paieront les jeux* », c'est-à-dire que les financements viendraient dans leur quasi-intégralité du privé (sponsors, billetterie), et que les financements publics seraient minimales (3 %). Tout comme Macron, qui dit « il n'y aura pas d'impôt JO » Sauf que dans l'article 158 de la loi des finances de cette année, l'Etat s'est engagé à couvrir un éventuel déficit de 3 milliards du COJO, au moment où on nous dit que c'est la fin de l'abondance et que les services publics craquent de partout.
- Et que ça ne tient pas compte du budget de la SOLIDEO, dont les financements publics s'élevaient initialement à 1,3 Md d'euros[1], et qui ont été réévalués pour le moment à 1,8 Md d'euros.
- C'est sans compter d'autres dépenses publiques, non directement estimées dans le budget officiel des JOP, qui s'élèvent à 496 millions d'euros, concernent des projets de structures : comme la construction de l'enceinte sportive Adidas Arena, qui accueillera des épreuves, porte de la Chapelle, dans le 18e arrondissement de Paris, pour laquelle la Ville de Paris engage 49,39 millions d'euros, hors budget

SOLIDEO. Ou encore les coûts de maintenance des équipements olympiques après les jeux, qui revient aux collectivités

=> Le principe de l'absence d'impôt JOP ne tient pas. D'autant plus que ces dépassements de budgets sont structurels au JOP

Pour les JOP passées :

- Depuis 1960, tous les JOP ont dépassé leur budget initial et plus de la moitié ont vu leur budget doubler, participant à accroître drastiquement les déficits publics (villes et État).

Exemple :

- Londres 2012 : Budget Initial (BI) : 5 Milliards d'euros -> Budget Final (BF) : 18 milliards
- Sotchi 2014 : BI 8 milliards → BF : + de 35 milliards
- Tokyo 2020 : BI : 7 Milliards -> BF : + de 30 milliards

Autre exemple en France :

- Les JOP d'hiver d'Albertville 1992 : BI : 3,2 milliards de francs -> BF : 12 milliards de francs.
- Après les JOP, la ville d'Albertville a dû faire face à une politique d'austérité pour rembourser ce déficit. Les élu.es ont fait le choix de réduire les frais de fonctionnement et de fermer des services du quotidien comme des foyers de jeunes travailleurs ou des piscines, tandis que la taxe d'habitation augmentait de 40 %. Vingt ans plus tard (en 2012), si l'essentiel du déficit des Jeux a été résorbé, le coût d'entretien de certains équipements n'est lui toujours pas en équilibre.
- Grenoble 68 : la ville s'endetta énormément pour boucler le budget des JO et Hubert Dubedout (le maire de l'époque) augmenta les impôts locaux de 230% en seulement trois ans.

Bref, ces termes de « dérapage financier », de « dérive budgétaire », qui reviennent souvent dans les journaux, présentent ces dépenses comme quelque chose d'anormale, voire liée à des aléas externes (le covid, l'inflation, la crise). Or, la sous-estimation de budgets est belle et bien la norme et est utilisée par les pays candidats pour remporter les candidatures et pour faire passer plus facilement la pilule aux populations des pays hôtes, qui se retrouvent finalement à payer la facture des JOP ! D'ailleurs, les pays candidats se retrouvent avec une opposition croissante des habitants à cet événement, comme à Rome, Boston, ou Budapest ou les candidatures pour les JOP de 2024 ont finalement été retirées.

- Rome en 2016 : endettement de la ville publicisé, faisait mauvaise presse
- Budapest : pétition de plus de 200 000 signatures, de la part d'étudiant.es du Momentum, qui disent que l'argent pourrait être utilisée autrement (pétition aussi contre le gouvernement et la municipalité), soutien des partis de gauche et d'opposition
- Boston : forte opposition des habitant.es de la ville au nom de son coût et en revers demander plus d'investissement dans le logement, l'école, etc.

Pour qui ?

- Qui a assez d'argent pour voir les JOP ? Packaging de luxe est a 48 000 par personne. Final d'athlétisme à 8 500 euros. Cérémonie d'ouverture cat or 9500 euros.

B) Les retombées économique :

- Contrairement à l'argument parfois avancé par les promoteurs des JOP des retombées éco pour les territoires et les populations, cet argument est non fondé : En termes purement budgétaires, concernant l'événement, les économistes s'accordent à dire qu'on ne tire pas de bénéfices directs avec les JOP.

- Une étude du cabinet Microeconomix, publiée en février 2015, affirme que si les « *gains économiques à attendre de l'organisation des JOP sont faibles, voire nuls* », même le secteur du tourisme « *ne devrait pas particulièrement bénéficier des JOP, surtout pour une ville comme Paris se situant déjà dans les trois villes les plus touristiques au monde. Les touristes peuvent même préférer fuir ces grands événements.* »

- Wladimir Andreff, économiste à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, parle même d'un « winner's curse » (« malédiction du vainqueur de l'enchère ») des Jeux olympiques. Pour Londres 2012, « *le seul moyen de conclure que cela valait la peine d'accueillir les JO a été de tenir compte de [supposés] effets intangibles, telle la fierté nationale et locale d'avoir accueilli les Jeux* ». (extrait article du monde)

À qui ça rapporte ?

- aux Sponsors de l'événement : carrefour, airbnb, visa, sanofi, coca cola, etc.

- à l'industrie du BTP et de l'immobilier (comme on va le voir) et aux entreprises de sécurité, etc. via entre autres la formation de partenariats public-privé durant ces événements qui sont généralement déséquilibrés en faveur des entités privées en termes de montant investi, de bénéfice et de risque.

- à la télévision

- au CIO qui reçoit des royalties via la marque déposée JOP. Le CIO touche plus d'argent que les champions Olympiques. Estimations qui viennent de sortir parlent d'un peu près 50 millions payés entre 2021 et 2024.

- Les sponsors et l'audiovisuel composent à eux seuls pour 90% des revenus du CIO, auxquels s'ajoutent les revenus de billetterie. Cela permet de comprendre beaucoup de choses. Pourquoi les JO d'été ont-ils lieu en juillet et en août, qui sont des mois terriblement chauds et peu recommandés pour la compétition sportive en extérieur ? Très simplement parce que le Comité Olympique International perçoit des redevances audiovisuelles de NBC et que NBC veut diffuser les Jeux Olympiques l'été, avant la reprise de la saison de football américain.

- Il y a dans chaque métropole suffisamment d'intérêts politiques et économiques qui savent qu'ils vont bénéficier des Jeux et qui se mobilisent en soutien de la candidature. Jamais eu de candidature

populaire, ni de mouvements locaux qui réclameraient d'accueillir les Jeux Olympiques. Ce sont toujours des acteurs puissants, avec des liens avec les secteurs du BTP, de l'immobilier et de la sécurité privée. Les Jeux génèrent un afflux de capital important, mais tout cet argent s'envole invariablement vers le haut, vers ceux qui en possèdent déjà beaucoup. J'appelle ça l'économie du ruissellement inversé : l'argent se concentre dans les poches de ceux qui en possèdent déjà beaucoup.

- Les Jeux sont conçues en faveur des grandes entreprises multinationales et la conséquence est qu'une large partie des financements mobilisés s'évapore dans les circuits internationaux et n'est jamais investi localement, contrairement à la promesse de ses organisateurs. On pourrait dire que les JO sont conçus à l'avantage des 10% des personnes les plus riches à l'échelle globale.

- En résumé : le public paie, le privé profite. Les populations sont nourries par un flot constant de promesse sur la manière dont les Jeux Olympiques apporteront un boom économique, alors même que de nombreux économistes ont régulièrement démontré que ce n'était tout simplement pas le cas.

- De nombreux chercheurs soutiennent que les Jeux Olympiques sont devenus une force économique avant même d'être un événement sportif. L'athlétisme, la compétition sont devenus accessoires comme l'effort l'organisation tourne autour de l'accumulation de profit – le sport est devenu presque secondaire.

- Ce qui reste comme argument aux économistes défenseurs des JOP est de dire qu'il faudrait considérer les « *bénéfices intangibles* » : comme le bénéfice social, bien-être collectif, fierté nationale, etc., qui seraient censés justifier ces grands événements... Mais comme on va le voir tout de suite, on est bien loin du compte, car les saccages sociaux provoqués par ces jeux sont énormes !

Deuxième partie : Saccage social

Petit rappel, une majorité des JOP 2024, qu'on appelle JOP de Paris va avoir lieu en Seine-St-Denis, et notamment sur des communes à l'ouest de ce département. Ce dernier atteint un niveau de pauvreté de 28,4% en 2020 (selon l'INSEE) et est le département métropolitain le plus pauvre de France et le 3ème plus pauvre derrière La Réunion et la Martinique.

A) Expulsion des territoires

On retrouve tout au long de l'histoire des JOP des expulsions de population, liée soit à la création d'infrastructures servant pour les Jeux, soit pour assurer une "vitrine" du pays accueillant, soit pour en profiter pour "pacifier" certains quartiers. (*pour une étude plus complète vous pouvez consulter notre brochure « La chasse aux pauvres »*)

- Pékin 2008 : c'est plus d'un millier de personnes qui sont expulsés, seulement pour construire le village olympique
- Vancouver 2010 : réquisition de 1200 logements sociaux, hébergeant les foyers parmi les plus pauvres de la ville
- Londres 2012 : 1000 personnes ont été expropriés du site, 450 résidents du Clays Lane Estate, un lotissement de logements sociaux gérés en coopérative et 500 gens du voyage
- Sochi 2014 : loi simplifiée d'expropriation, 3000 personnes déplacées
- Rio 2016 : 119 favelas rasées , 77000 Brésiliens perdent leur toit et plus de 25000 familles déplacées en périphéries de la ville. Par exemple, dans la zone ouest de Rio, la favela Villa AUTODROMO, situé à quelques mètres du parc olympique a été entièrement rasée, 450 familles expulsées.
- Tokyo 2020 (qui se déroula en 2021) : résidents des appartements Kasumigaoka déplacés deux fois pour les JOP de Tokyo - une fois en 1964, une fois en 2020. Toutes les personnes n'ont pas pu être relogées, voir indemnisées.

Chaque édition des JOP a vu son lot de personnes déplacées ou expulsées, pourquoi les JOP 2024 à Paris seraient-ils différents ?

En France, pour 2024 :

- Jade Lingaard estime à au moins 1500 personnes délogées par les JOP de Paris.
- expulsion d'un foyer ADEF (dont l'ensemble des habitants disposant d'un contrat de location seront relogés dans des habitats modulaires pendant deux ans, et ne seront pas relogés dans le village des athlète (qui va devenir un lieu d'habitation) mais dans deux nouvelles structures. En plus de la perte de leur logement, ce que déplorent les habitants, c'est une modification de leurs modes de vie (par exemple, en remplacement du foyer ADEF, les habitats modulaires sont construits sur un mode d'habitation individuelle, sans cuisine collective, ce qui vient stopper les pratiques de cuisine collective, de partage d'aliments et de repas entre les habitants. On voit bien que les JOP sont un facteur d'augmentation des inégalités sociales-environnementales.
- Expulsion de la cité Marcel Paul sur l'île St Denis : proposition de relogement loin ou ne correspondant pas aux souhait des habitants. 286 logements doivent être vidées avant début des Jeux.
- En plus des expulsions dues aux travaux, les JOP sont souvent l'occasion d'afficher une "vitrine" rêvée du territoire accueillant et pour cela, provoque des pratiques de "nettoyage urbain"
Par exemple, en 2008 à Pékin, expulsion des gens avec des maladies mentales hors de la ville, ainsi que des itinérants.
- Le gouvernement veut officiellement vider Paris des sans domicile fixe, qui sont en grande partie des personnes migrantes, avant la coupe du monde de Rugby (2023) et les JOP 2024. Le ministère de l'intérieur « incite » les SDF à partir ailleurs. Il a créé des des "SAS" d'hébergements temporaires dans une dizaine de régions de France pour accueillir tous les nouveaux demandeurs d'asile. Sauf qu'il n'y a pas plus de places d'hébergement créées dans les villes accueillantes... Ce sont des déplacements accélérés de population qui ne servent qu'à « nettoyer » Paris (et Marseille) avant l'arrivée des touristes et des médias internationaux.
- À Paris, il n'y a pas de doctrine claire qui nous permettrait de relier les JOP avec les expulsions de campements illicites et de squats, mais des rumeurs courent à propos du mot d'ordre "*Pas de camps avant 2024 et les JO*".
- En avril 2023, le squat Unibéton situé sur l'île Saint-Denis a été expulsé, sans propositions de relogement pour ses habitants. Il permettait à plusieurs centaines de familles de se loger depuis plusieurs années. Sa très grande proximité avec le village olympique ne fait pas vraiment de doute sur le fait que l'arrivée des JOP y soit pour quelque-chose.
- Et puis enfin il y a l'accueil des touristes et des travailleurs : depuis plusieurs mois en IDF (mais aussi à Marseille), de plus en plus d'hôtels sociaux déconventionnent avec l'État. C'est-à-dire qu'ils redeviennent des hôtels « normaux » pour pouvoir faire du profit pendant l'été 2024, en accueillant les touristes. À Paris, c'est déjà plus de 5000 chambres d'hôtels qui ont été déconventionnées, mettant les familles à la rue. Ça risque de s'accroître à l'approche des JOP dans toutes les villes qui accueillent des épreuves. À Marseille, les déconventionnements d'hôtels sociaux ont aussi commencé, et il faut ajouter l'énorme rôle de Airbnb (sponsor des JOP) qui va faire un énorme profit et accélérer la hausse des loyers dans la ville.

- Pour loger les travailleurs (bénévoles, sécurité, soignants, etc.) des JOP, l'État est en train de réquisitionner des immeubles de logements étudiants CROUS pour l'été 2024. C'est plus de 3000 logements à Paris qui sont concernés. Les étudiants ont déjà reçu des mails leur indiquant qu'ils devront laisser leur logement libre pour juillet et août 2024.

Sur les travailleuses du sexe :

- Une autre expulsion/disparition est celle des Travailleurs et travailleuses du sexe : en effet, on a souvent la fausse idée que les grands événements sportifs augmentent la prostitution, mais ce n'est pas vrai. C'est un discours qu'on entend depuis 2004 environ et les JOP d'Athènes. Des études prouvent qu'il n'existe aucune preuve sur ces sujets. Le monde dans les rues, le déploiement massif de la police, l'armée, la sécurité, rendent d'autant plus compliqué la pratique du travail du sexe. De plus, comme nous venons de la voir, il y a une vraie expulsion/nettoyage des populations qui contreviennent à l'image du pays d'accueil des JOP : les TDS en font partie.

- Pour les JOP de Londres, les politiques et les polices mises en place ont eu pour conséquence de mettre des travailleuses du sexe vulnérables en danger et d'augmenter le risque pour la santé publique de ces femmes. Le maire de Londres de l'époque, Boris Johnson, affirma clairement ses intentions en déclarant sur son site internet : "nous sommes déterminés à réprimer la prostitution et les réseaux de trafics de femmes à l'approche des JO de Londres" . Ainsi, pas moins de 80 hôtels de passe ont été fermés par la police à partir de septembre 2010 dans l'arrondissement de Newham, qui accueille l'essentiel du parc olympique.

- Rio 2016 : la répression du travail du sexe avant et pendant les JOP a entraîné des niveaux de danger plus élevés pour les TDS. Les méthodes de « nettoyage » de la ville étaient contre-productives et qu'au lieu de réduire l'offre ou la demande de services sexuels – comme les autorités l'avaient espéré – elles n'ont eu aucun effet ou ont déplacé la prostitution, mettant davantage en danger les travailleuses elles-mêmes. Certains bordels de Rio établis de longue date ont été perquisitionnés et la perturbation des zones normales de prostitution a forcé les TDS à travailler dans des environnements inconnus, ce qui a mis leur sécurité en danger.

- Pour Paris 2024 : depuis le début de l'année 2024, augmentation de la répression : à Belleville où exercent des femmes d'origine chinoise, des contrôles ont lieu environ 3 fois par semaine. On peut attester qu'il y a un ciblage spécifique puisque des interprètes parlant le mandarin sont prévus à cet effet. Les femmes chinoises travailleuses du sexe, qui ont en moyenne 65 ans, se retrouvent à l'issue de ces contrôles avec des obligations de quitter le territoire français, parfois un enfermement en centre de rétention administrative suivi d'une expulsion. Celles qui ont un titre de séjour se voient refuser le droit d'exercer le travail sexuel en rue, alors même que le délit de racolage a été abrogé en 2016.

- Dans le quartier de Strasbourg-Saint-Denis, même constat du collectif des femmes de Strasbourg-Saint-Denis, des policiers (parfois en civil) viennent demander aux femmes de partir en prétextant qu'il y aurait un délit de racolage. D'autres laissent entendre qu'elles devront partir pendant les JOP. Toujours, sous aucune base légale mais en donnant l'impression que des ordres précis ont été donnés.

- Dans les Bois de Boulogne et de Vincennes, les associations qui interviennent parlent de nouvelles patrouilles de police déployées à l'occasion des JOP faisant des contrôles musclés des femmes qui exercent le travail sexuel. Certains policiers prétendent qu'elles ne pourraient plus travailler lors des JOP, pourtant aucune base légale ne permet d'attester cela. Des policiers en civils y font également des contrôles ciblant particulièrement les cabanes et camionnettes pour essayer de trouver des clients. Ils en profitent pour faire des contrôles d'identités des TDS rencontrées, en les ramenant parfois au commissariat où les femmes ressortent avec des OQTF. Il est regrettable qu'autant d'énergie et d'argent soit dépensés à réprimer des femmes précaires qui exercent le travail sexuel plutôt qu'à lutter contre les organisations criminelles qui les braquent, les volent et les agressent.

B) Vitrine olympique et gentrification

La gentrification, qu'est-ce que c'est ?

Définition : Le terme "gentrification" est un néologisme et un anglicisme qui désigne le processus de transformation du profil économique et social d'un quartier urbain ancien au profit d'une classe sociale supérieure.

Synonymes : Embourgeoisement, élitisation.

Plusieurs facteurs de gentrification, étudiés via le prisme des JOP :

- Des nouveaux projets de construction : (une piscine olympique, un mur d'escalade olympique, ...) qui sont ensuite confiés à des partenariats Public-Privé, et dont le coût d'entrée et d'usage peut vite devenir trop élevé pour les habitants
- Arrêt des activités industrielles et polluantes : Exemple du centre aquatique, en cours de construction à cheval sur deux quartiers de St-Denis,, qui vient s'implanter sur un territoire industriel et ouvrier – sur le même terrain, avant, usine d'exploitation de la houille pour en extraire le gaz, arrêt de l'usine en 1970 + Terrain repris derrière par GDF, qui l'a vendu au COJO pour aller s'implanter plus loin (autre exemple, on dépollue le terrain des essences à la base parce qu'il y a les JOP, pas pour le bien être des habitants)
- Le dynamisme du marché immobilier : Construction du village des athlètes à cheval sur trois villes, St-denis, Ile-St-Denis, St-Ouen, , qui sera transformé en éco-quartier « mixte » dont on sait qu'il est en réalité à destination des classes moyennes supérieures, tout comme le village des médias, à Dugny. De plus, il s'agit déjà de territoires saturés, qui manquent de services publics. Par exemple, au village des athlètes : + de 2000 logements vont être créés, des résidences étudiantes détenues par des investisseurs privés (à loyers élevés) + des résidences seniors + de l'immobilier de bureaux, inutiles au vu des bureaux vacants sur le territoire + 1 hôtel.

- Sur l'effet de la gentrification sur les prix du m² à l'achat --> Prix à l'achat dans le futur village des athlètes --> 7000 euros le m² (soit 420 000 e pour 60 m²). Hors aujourd'hui, les prix au m² sur les trois villes d'implantations du villages sont les suivantes :

Ile st denis --> 3700 e le m²

St-DENIS --> 5000 euros le m²

St Ouen --> 6000 euros le m²

Les JOP participent donc à l'augmentation des couts à l'achat du m², allant parfois jusqu'à + 3000 euros dans certaines villes concernées. POur rappel, la SEine-St-Denis, ou s'implatent ces trois villes est le département le plus pauvre de FRance métropolitaine. C'est purement une dynamique d'éviction des personnes les plus pauvres, repoussés en core plus loin en banlieu.

En lien avec cette augmentation à l'achat, Airbnb signe une charte avec le gouvernement pour tenter de limiter l'envol des prix sur sa plate-forme pendant les JOP --> on parle déjà d'une augmentation de 85 %, qui peut avoir un impact sur les loyers de la zone, malgré l'encadrement de ces derniers.

- Revalorisation du rôle des centres-villes – actions conjointes entre les municipalités et les JOP : Par exemple, à St-Denis, une des principales villes du 93 accueillant les jeux, la Mairie a décidé de repenser tout le centre-ville en le rendant quasi 100% piéton, avec un miroir d'eau, au détriment du marché bi-hebdomadaire. On peut se dire qu'il n'y a pas de liens directs, mais quand on regarde les infographies faites par la Mairie sur le futur de St-Denis, on peut y voir nettement les anneaux olympiques

- Autre exemple, la Tour Pleyel, qui finit d'être désamiantée, deviendra un hôtel de luxe

- Plus généralement, les JOP, outil mobilisé par les acteurs publics et les professionnels de l'immobilier pour accélérer des grands projets urbains qui ne répondent pas aux besoins des populations, et ce malgré les contestations.

- La loi olympique (*voir partie 4*) qui sera présentée plus longuement tout à l'heure qui permet de déroger au droit commun, permet d'accélérer un tas de projets d'urbanisme pour les équipements pour les JOP (permis de construire à « double état » qui permet une autorisation unique pour la phase « jeux » et la phase « héritage » des JOP pour le village des médias ou des athlètes (bureaux/logements, stades bureaux), au lieu de deux, etc. et pleins d'autres).

- Et la loi ELAN en novembre 2018 (loi de libéralisation du secteur de l'immobilier/construction et de fragilisation du logement social) a étendu ce régime dérogatoire de la loi olympique à « des opérations d'aménagement proximité de sites olympiques » (qui n'ont rien à voir avec les JOP) : c'est grâce à ça que le promoteur de la Tour triangle (tour de 42 étages de bureaux/hôtel de luxe/commerces... malgré la forte vacance de bureaux, etc.) a obtenu le permis de construire après des années de contestations de ce projet (+ aménagement de la porte de la chapelle à bénéficier de cette procédure)

Des exemples concrets, le transports :

Par exemple, Anne Hidalgo vient de déclarer que les transports ne seraient pas prêts pour les JOP 2024 et juste après, Valérie Pécresse vient d'annoncer l'augmentation des tickets de métro pour la durée des JOP et de la création Pass Paris 2024 à 70€ la semaine. Le ticket passerait de 2,10 € à 4 €.

Heureusement, les pass navigo ne seront pas touchés, mais il y a de nombreuses personnes qui habitent en IDF et qui prennent leurs tickets de métro à l'unité, parce qu'ils ne peuvent pas payer un pass mensuel. Et c'est aussi ces personnes qui vont prendre l'augmentation de plein fouet. Surtout qu'on demande déjà aux franciliens et franciliennes de partir en vacances ou de faire du télétravail pendant la durée des JOP; Dans tous les cas, avec 15 millions de touristes attendus, on a du mal à voir comment vous allez pouvoir accéder au quai du métro.

- Selon le préfet au moins 68% des lignes de métro seront saturées durant les JO et 100% pour les RER
- Pecresse et Île-de-France Mobilités menace de fermer Google Maps et Citymapper pour les JO 2024 : proposer des temps de trajets exprès plus long pour éviter saturation.

C) Travail forcé, volontariat et bénévolat et chômage :

- Charte sociale des JOP, qui définit les engagements sociaux du COJO de Paris 2024, elle est signée par les instances qui organisent les JOP, le Medef et certains syndicats (CGT, FO, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC) - dans cette charte il est noté placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact socio-économique des JOP 2024". Il y a déjà eu plus d'une centaine d'accidents sur les chantiers des JOP, et un mort, Amara Dioumassy, en juin 2023. On peut aussi lier les six autres travailleurs morts sur les chantiers du Grand Paris Express depuis le début des travaux en 2020, car ces chantiers suivent la même cadence que ceux des JOP : ils doivent être prêts pour 2024.

- Il y a également l'emploi de travailleurs sans papier non déclarés (une 12ème connue, régularisés après lutte syndicale et enquête). Il reste encore 1 an de travaux, avec une forte pression mise sur les ouvriers du bâtiment pour que tout soit prêt à temps. Selon nos informations, au moins trois autres enquêtes sont également en cours à la DRIEETS pour des fraudes diverses (travail illégal, minoration salariale et emploi de sans-papiers) sur les chantiers des JOP.

- Dans la catégorie saccage sociaux, on peut aussi retenir le manque d'agents de sécurité qui se fait sentir pour mener à bien les JOP 2024, ce qui pousse POle Emploi à mettre le recrutement de ces professionnels comme une priorité. Ainsi, Pôle emploi est chargé de dénicher 15 000 agents de sécurité pour les JOP. Quite à faire n'importe quoi : EXtrait Mediapart - « On convoque à tour de bras des demandeurs d'emploi qui n'ont rien à voir avec ces métiers, qui ne cherchent pas dans ce secteur et qui n'ont rien demandé ». Les chômeurs et les chômeuses sont donc de la main d'oeuvre future pour pallier le manque d'agent de sécurité. L'article de mediapart relaie de situations ubuesques où les demandeurs d'emploi doivent justifier le pourquoi de leur refus d'aller vers un métier d'agent de sécurité. Street press relaie également un article sur le fait que Paris tente de recruter des allocataires du RSA pour étoffer sa police municipale, en vue des JOP 2024.

- Une campagne d'information a été lancée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse et France Travail pour inciter les retraités à devenir agents de sécurité privée lors des Jeux olympiques de Paris.

- Travail en insertion - la charte sociale indique qu'un % de chaque marché public devra être pourvu par des salariés en insertion : aujourd'hui, aucun chiffre officiel ne permet d'avoir une visibilité là-dessus. De plus, les marchés publics ne peuvent pas adopter une restriction géographique (ex: salariés en

insertion du 93), ce qui laisse envisager que les emplois créés dans le 93 ne bénéficient même pas aux salarié.e.s du 93. (Potentiellement partie à supprimer si c'est trop long)

- Bénévolat : le COJO prévoit le recrutement de 45000 bénévoles pour l'organisation des JOP, accueil des athlètes, gestion du public ... Les JOP restent avant tout un événement lucratif, et l'utilisation des bénévoles est une tradition. Il y a déjà un sociologue qui en parle à propos d'Athènes en 2004. Le COJOP a fait sortir les missions des différents volontaires : ON peut lire par exemple de certains seront sous la supervision directe de l'entreprise Omega. Bonjour le travail gratuit! . Mais le pire, c'est que le COJO et l'état français (notamment ministère du travail) sorte des textes d'encadrement de cette pratique du recours au travail gratuit (charte et guide du ministère du travail). Les inspecteurs.trices du travail et les syndicats ne s'y trompent pas et parlent de travail dissimulé, mais aussi de dangereux précédent : en sortant ces deux textes d'encadrement de la pratique bénévole sur les JOP (qui sont en dehors et en deça du code du travail), des institutions étatiques facilitent le recours au travail gratuit et l'encourage! Nous appellons à la grève toutes les personnes bénévoles sur les JOP 2024, toutes ceux et celles qui peuvent le faire.

- Utilisation du statut de service civique (hors cadre du code du travail), via le programme "Génération 2024", qui vise à développer l'engagement citoyen des jeunes sur des missions en faveur de l'impact social et environnemental du sport ; (93 : territoire jeune : territoire sportif dans les clichés, s'en sortir par le sport ...).

Ces missions de Service Civique permettront aux organismes et aux jeunes engagés de faire partie de la communauté Paris 2024 et de véhiculer les valeurs de l'olympisme, de contribuer à l'héritage des Jeux.

Sauf que, on a vu les valeurs de l'olympisme, l'héritage via la gentrification... Comment avoir de la main d'œuvre pas chère ? Rappelons que les services civiques ont un but d'intérêt général, utiles à la société - mais pour quelles sociétés les JOP 2024 sont-ils utiles ?

- Chômage : exemple des JOP d'Albertville. L'impact des JOP sur l'emploi dans le département est plus que contrasté. Si l'on constate bien une hausse de l'emploi (avec la création de 14 000 emplois) entre 1985 et 1990, celle-ci ne correspond qu'à la période de construction des infrastructures.

Sitôt les principaux aménagements réalisés, le chômage re progresse passant de 6,5 % à 8,9 % de 1990 à 1992, avant d'atteindre plus de 33% dès 1992. Les entreprises qui sont venues pour réaliser les aménagements ne sont pas restés dans le département et n'ont pas créé d'emplois stables. La ville d'Albertville perdit même de sa population durant la décennie 90.

Troisième partie : Saccage écologique

- Peut être l'aspect le plus flagrant quand on parle des JOP, du aux nombreux désastres des anciennes éditions.
- JOP d'hiver tjr plus catastrophique.
- CIO a une commission écolo depuis 1994, suite au sommet de Rio de 1992

A) Sotchi 2014

- Pour ceux qui connaissent pas, Sotchi = station balnéaire ou poussent des palmier. Situé même latitude que Marseille
- 700 000 m3 de neige ont été entassés et stockés sous des bâches en tissu géotextile ou des couvertures isolantes pour former quatorze "collines" de plus 1100 mètres d'altitude. Implanter les JOP dans cette régions a demandé un travail colossal de transformation du paysage avec notamment la construction de plus de 400 km de routes et 70 ponts, 12 tunnels, un aéroport en plein milieu d'un espace naturel fantastique... Cette ville qui était alors considérée comme un véritable poumon dans la région, a subi de nombreux changements : les espaces verts du centre ont été détruits pour laisser la place à plus de 41 000 chambres d'hôtel...

B) Vancouver 2010

- Les Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver (Canada) organisés en 2010 devaient être selon les organisateurs les « premiers JO verts ». Pour y parvenir, le CIO avait mis en place de nombreux efforts comme :
 - La construction d'infrastructures à partir de bois récupéré ;
 - L'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ;
 - L'utilisation des énergies renouvelables pour chauffer certains lieux.
- Mais, alors que tout se déroulait pour le mieux, un inconvénient majeur et indépendant de la volonté des organisateurs va se présenter : le manque de neige. Cette dernière est alors acheminée vers le site de Cypress Mountain par camions ou hélicoptères sur des milliers de kilomètres.

- Le secteur des transports est aussi pointé du doigt comme étant responsable de fortes émissions de CO2 durant les Jeux de Vancouver. En effet :

- Une autoroute reliant Vancouver à Whistler a été agrandie ce qui a causé une augmentation du trafic routier ;
- Une ligne de métro a été construite entre l'aéroport et le centre de Vancouver ;
- Des bus ont été acheminés par camions depuis le Québec (soit plus de 4000 km de route).

Ainsi, beaucoup ont dénoncé le fait que le développement des transports en commun ou durables n'a pas été intégré dans l'organisation des Jeux Olympiques de Vancouver.

C) Paris 2024 : les JOP les plus vert de l'histoire ?

- 95% bâtiment utilisé sont déjà construit.

- Prend pas en compte les déplacements dans calcul écolo : athlètes, journalistes viennent du monde entier / épreuve de surf se déroule à Tahiti, cout carbone de l'avion.

- 2 traitements différents : dans paris = installation éphémères et démontable / dans le 93 : bétonisation et gentrification

- Destruction des Jardin d'Aubervilliers (rasés mais pas bétonnés grâce à la lutte du collectif de défense)

- Destruction de l'aire des vents pour village des médias : trop éloigné pour les journaliste. Sur les 20 000 journalistes initialement attendus, il n'y en aura finalement que 2000 au vu de la délocalisation des épreuves sportives.

- Par ailleurs, les gares du Grand Paris Express (GPE), censées desservir les lieux d'épreuves olympiques, ne seront finalement pas terminées pour 2024.

- Projet d'échangeur de l'autoroute A86 : un échangeur autoroutier doit être construit à proximité d'un groupe scolaire de 700 élèves à Saint-Denis. L'échangeur tel qu'il est conçu constitue un autre saccage, en termes de santé publique, et un véritable danger pour les habitants, notamment pour les 600 enfants du groupe scolaire Pleyel – Anatole France pris en étau entre des voies de circulation démultipliées. L'insertion des bretelles au cœur du quartier Pleyel constituera un doublement de trafic (de 10 000 à 20 000 véhicules/jour) et une augmentation de la pollution atmosphérique et sonore, pour ne rien dire du danger que représentent ces voies à traverser quotidiennement.

Alpes 2030 :

- Renaud Muselier l'assure : « *Il y aura de la neige* » en 2030 pour ces JO. « *Nous avons fait une étude qui permet de dire qu'on aura de la neige au moins jusqu'en 2050.* »

- Dernière chimère que l'on nous vend à chaque édition depuis le sommet de la terre à Rio en 1992 (soit il y'a plus de 30 ans tout de même). Chaque édition se vend comme « la plus verte », « la plus

écologique», « neutre en carbone ». Sauf qu'encore une fois, la seule manière pour que les JOP n'aient pas d'impact sur la planète c'est en ne les organisant pas.

- En effet, de part les avions pris par les spectateurs pour venir voir les compétitions, le plastique utilisé dans les produits dérivés ou dans les gobelets, les espaces verts qui vont être détruit et/ou bétonnée pour construire les sites des compétitions, les JOP ne peuvent pas être écologiques. Pour creuser ces différents aspects, on vous renvoie vers les analyses que nous avons déjà faites sur la candidature de Paris 2024.
- Envergures de ces Jeux prévu « écolo » : prévu sur 4 pôles de compétition : répartis entre Savoie, Haute-Savoie, Alpes-Maritimes et Hautes-Alpes. Chamonix / Ecrin / Mercantour-nice / Parc national de la danoise
- Chacun des 4 pôles accueillera un village olympique ainsi que les infrastructures nécessaires aux médias !
- Nice accueillera un village olympique (le plus gros ?), le centre des médias et les sports de glace (hockey sur glace, le curling, short-track, patinage artistique...). Il faudra pour cela construire une patinoire de 10 000 places. Le site de la cérémonie d'ouverture n'a pas encore été choisi, mais, pour la cérémonie de clôture, ce sera à Nice.
- Par ailleurs, les JOP d'hiver sont systématiquement les moins écologiques des Jeux du fait de l'utilisation des canons à neige. Une utilisation qui ne cesse d'augmenter du aux effets du réchauffement climatique.
- Ainsi, à Sotchi 2014, 80 % de la neige était produite par des canons à neige, tandis qu'à Pyeongchang 2018 c'était 90 % et que Beijing 2022 fut la première édition à utiliser 100 % de neige artificielle. Une neige fabriquée par 300 canons à neige, ce qui nécessita 185 millions de litres d'eau et détruisit à 25 % la réserve naturelle de Songshan.
- Canons à neige : coût prohibitif le coût moyen d'utilisation d'un canon est estimé à 118 000 € par hectare de piste de ski / aussi gourmands en électricité et en eau.
- Selon l'association de protection de la montagne Mountain Wilderness, l'enneigement artificiel nécessite en moyenne 4 000 m³ d'eau à l'hectare. Une quantité d'eau qui provient principalement des retenues collinaires, tels qu'en Savoie, où il y'a le projet d'une retenue collinaire de 25 000 m³ (soit 8 piscines olympiques), afin d'alimenter 32 canons à neige.
- En France, l'hiver 2022-2023 fut particulièrement catastrophique pour les stations de ski, avec 50 % des pistes qui furent fermées faute de neige lors de la deuxième semaine des vacances de Noël. Face au réchauffement climatique, certaines stations ont d'ailleurs déjà acté la fin du ski comme Métabief dans le Jura.

- Les scientifiques annoncent déjà qu'à l'horizon 2050, les stations situées en dessous de 1 800 mètres d'altitude devront fermer leurs pistes, faute de neige. Avec le réchauffement climatique, la neige et le ski sont un avenir qui est condamné.
- Exemple des courses de ski annulés cette année pour la coupe du monde en val d'Isère : course de slalom à Val d'Isère annulée par les organisateurs en raison des mauvaises conditions météorologiques sur la station française. La neige, la pluie et le vent ont rendu la piste impraticable. C'est déjà la septième annulation d'une épreuve de Coupe du monde cette saison.
- La première des deux descentes femmes de Coupe du monde de ski alpin, qui devait se tenir samedi à Zermatt-Cervinia, a été annulée en raison des mauvaises conditions météo, a annoncé la Fédération internationale de ski (FIS). Sept courses en sept tentatives annulées à Zermatt-Cervinia. La course a fait l'objet de polémiques concernant les moyens logistiques considérables pour préparer la piste, avec hélicoptères et pelleteuses sur le glacier, à rebours des préoccupations environnementales. Il reste une dernière chance dimanche pour éviter un nouveau zéro pointé, avec une seconde descente femmes au programme.
- Combien de temps encore ces stations pourront-elles fonctionner ? L'Observatoire pyrénéen du [changement climatique](#) (OPCC) prévoit une réduction de [60 à 80 % de la neige d'ici 2050](#).
- Manque de neige dans les Pyrénées cette années : Il fait beaucoup trop chaud pour un mois de février. Le thermomètre extérieur, accroché à la façade d'un bâtiment, affiche 6 °C. Une température inhabituelle pour une ville perchée à plus de 2 000 mètres d'altitude. Au Pas-de-la-Case, en Andorre, dans les Pyrénées, les pentes, habituellement recouvertes d'un épais manteau blanc, sont à peine saupoudrées, laissant apercevoir de l'herbe qui commence même à verdir. Le pic de Font Negra, qui culmine à 2 830 mètres, est parsemé de grandes taches brunâtres. Il fait si chaud qu'au guichet de vente des forfaits de ski de la station de Grandvalira, un homme circule en t-shirt. Les nouveaux canons à neige n'ont pas beaucoup tourné ces dernières semaines. « *Il fait trop chaud pour faire de la neige de culture* », explique Louis Rocafort, responsable des pistes qui travaille à la station depuis trente ans. Les deux retenues collinaires dans lesquelles il faudra pomper pour fabriquer des flocons sont donc encore pleines à ras bord. « *Mais s'il fait froid et qu'on les utilise pendant quinze jours, elles vont bien se vider* », poursuit-il.
- Dans son rapport publié le 6 février, la Cour des comptes a passé au crible les actions et engagements des stations de sports d'hiver face au changement climatique. Et elle ne s'est pas montrée tendre, pointant notamment un modèle économique qui s'essouffle et un recours aux canons à neige qui n'est « pas sans conséquence sur l'environnement. »

Rapport de Mountain wilderness de 2009 (contre JO des Alpes en 2018 à l'époque) :

- « Selon la ville choisie, les Jeux Olympiques pourront nécessiter :
- pour les compétitions, des nouvelles infrastructures impactantes pour l'environnement en montagne, qui deviendraient inutiles et obsolètes dès les épreuves terminées.

- pour accueillir les visiteurs, des programmes immobiliers de luxe dans les stations, qui s'accompagneront forcément du développement des domaines skiables au détriment des zones de montagne vierges selon le cercle vicieux "nouveaux lits, nouvelles pistes".

Ainsi les conséquences des jeux de Grenoble 1968 et Albertville 1992 sont bien visibles dans les massifs.

Certes les projets de villes candidates promettent aussi l'amélioration du réseau des transports en commun dans les vallées concernées. Mais celle-ci est de toute façon indispensable dans le contexte actuel : sa réalisation devrait être prioritaire et ne devrait pas être conditionnée à la tenue des jeux dans les Alpes.

Pendant la durée des Jeux, des milliers de personnes, athlètes, accompagnateurs, ou spectateurs seront concentrés sur les sites des épreuves. L'impact écologique en termes de déplacements, de consommation de ressources, de productions de déchets etc. ne sera pas supportable pour le milieu naturel montagnard.

De plus Mountain Wilderness considère que les Jeux Olympiques font la promotion exclusive d'activités sportives artificielles, élitistes et déconnectées de l'environnement de montagne, à l'opposé de pratiques responsables et respectueuses du milieu défendues par notre association.

Enfin, Mountain Wilderness considère que le modèle de développement qui permettrait aux Alpes d'être une « Montagne à Vivre » au XXI^e siècle n'est pas compatible avec celui des Jeux Olympiques. Nous croyons à une montagne dont la plus grande richesse est son environnement préservé, vivant toute l'année d'un ensemble d'activités économiques durables, dont l'accueil touristique n'est qu'une composante.

C'est pourquoi Mountain Wilderness France affirme son opposition à l'organisation des J.O. d'hiver de 2018 dans une ville des Alpes Françaises, et appelle ses adhérents et sympathisants à se joindre aux différentes manifestations qui seront organisées dans les jours à venir dans et autour des villes candidates. »

Quatrième partie : Saccage démocratique

A) Militarisation de la société

- Londres 2012 : Missile sol-air posé un peu partout dans Londres, notamment sur toit de quartier résidentiel. Durant les Jeux, l'espace aérien de la ville a été quadrillé par des jets de combat Typhoon et des hélicoptères Puma, rempli de tireurs d'élites qui avaient l'autorisation d'utiliser de la force létale. En outre, plus de 18 000 personnel militaire ont dû surveiller les sites des JOP, car dans les semaines précédant la cérémonie d'ouverture, la compagnie de sécurité G4S chargée de fournir les contrôleurs de sacs et autres personnels de sécurité, annonça qu'elle ne pourrait pas respecter ses promesses de 10 000 vigiles.

- Reconnaissance faciale employé à Tokyo. A Los Angeles, c'est déjà argument de pub "votre visage sera votre ticket" pour 2028.

Paris 2024, pour l'instant c'est surtout :

- La loi olympique 2, adoptée par le parlement le 12 avril 2023 (et passée inaperçue car en plein mouvement contre la réforme des retraites). C'est un peu la suite de la loi sécurité globale. En gros y a surtout trois articles qui posent problème. Le premier c'est l'article 7 qui autorise la vidéosurveillance algorithmique (VSA) dans les caméras et les drones. Ça crée un vrai changement d'échelle dans la capacité de surveillance de l'État. La VSA est l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les caméras de surveillance et les drones, qui permettent de détecter des comportements dits "suspects" dans la rue. Les personnes qui sont statiques, les regroupements "anormaux", les passages de propriété privée... et ça alerte direct la police (qui pourra aussi suivre des individus de caméra en caméra). Elle est déjà utilisée de manière illégale dans plusieurs villes en France. Mais là c'est un déploiement massif qui va avoir lieu sous prétexte des JOP.

- Le deuxième article qui pose problème c'est l'article 11, qui autorise l'utilisation de scanners corporels à l'entrée des épreuves. En gros, ces scanners permettent d'avoir une visualisation en trois dimensions des personnes, donc son corps sans habit, pour détecter si elles cachent des choses. C'est une atteinte au droit à la vie privée, qui sera sans doute obligatoire pour rentrer dans l'enceinte sportive ;

- Le troisième article problématique c'est l'article 12 qui crée une nouvelle incrimination pénale pour toute personne qui entre dans une arène sportive par force ou par fraude, et pour ceux qui s'y

maintiennent. « Le fait de pénétrer ou de se maintenir, sans motif légitime, sur l'aire de compétition d'une enceinte sportive lors du déroulement ou de la retransmission en public d'une manifestation sportive est puni de 3 750 euros d'amende. » Celui là vise assez clairement les militant-es.

- Il y a aussi les plans "zéro délinquance" mis en place depuis plusieurs années dans les villes qui accueillent des épreuves des JOP, en gros c'est une multiplication des contrôles dans ces quartiers (surtout nord de la seine saint denis), qui ont déjà commencé. Il y a des objectifs chiffrés. Pour se rendre compte de ce que ça produit, voir le site de la préfecture : "La montée en puissance souhaitée des opérations de la lutte contre la délinquance se poursuivra jusqu'à l'été 2024. Ainsi, depuis le début de l'année 2023, 871 opérations ont été menées, 9 400 effectifs ont été mobilisés, près de 25 000 personnes ont été contrôlées et 1 254 ont été interpellées. Ainsi, l'augmentation constante des effectifs engagés sur le terrain conduit à un doublement des gardes-à-vue et des personnes interpellées. Cela montre que le plan d'intensification mis en place en matière de lutte contre la délinquance produit ses effets."
- Des brigades de policiers dédiés aux transports en commun, et ce aussi en dehors de l'Île-de-France. Darmanin utilise les JOP 2024 et l'arrivée massive de touristes pour renforcer la présence policière dans les transports, dans les rues... ON annonce 30 000 policiers mobilisés chaque jour, et un doublement des policiers affectés à la sécurité dans les transports, avec la création de 77 unités sur ce sujet, notamment en régions et notamment à Limoges (comme dans d'autres villes moyennes de France).
- **QR CODE** : 28 Novembre 2023 : Laurent nunez préfet de paris annonce que des QR codes seront obligatoires pour circuler dans paris au moment des Jeux. « Il faudra s'enregistrer en amont sur une plateforme numérique en fournissant un certain nombre de justificatifs, de domicile mais pas que", prévient-il dans les colonnes du quotidien régional. Toutes les personnes qui souhaitent ou qui doivent s'approcher des nombreux olympiques à Paris et en Île-de-France seront concernées: "Vous aurez un QR code à présenter lors des contrôles", dit Laurent Nunez.
Concrètement, explique le préfet de Police, si un Parisien habite à proximité de la Seine et souhaite inviter des amis pour suivre depuis sa fenêtre la cérémonie d'ouverture, "il faut les inscrire sur la plateforme".
Idem si vous souhaitez passer la soirée de la cérémonie d'ouverture dans un restaurant à proximité de la Seine. "Le principe c'est de laisser ouvert. Mais oui, il faudra justifier du fait qu'on rentre dans le périmètre pour se rendre dans un restaurant et donc, il y aura forcément une inscription sur la plateforme".
"Le principe est l'interdiction à la circulation motorisée, et l'exception, la dérogation", résume Laurent Nunez.

Et plus largement :

- Les grands évènements deviennent des accélérateurs et transformateurs de la sécurité. Ils permettent de faire entrer dans le droit commun certaines technologies et pratiques jusqu'alors illégales, faisant ainsi sauter le verrou qui en bloquait la massification. En plein vote, la loi Drone 2 (qui vise à renforcer les pouvoirs de la police et notamment sur l'usage fait des drones, jusque-là interdits) est à replacer dans le contexte des futurs Jeux Olympiques : le ministère de l'Intérieur a déjà acheté 600 drones et il voudrait pouvoir les utiliser pour les Jeux Olympiques 2024.

- C'est encore plus franc du côté des industriels de la sécurité, qui se sont regroupés dans un comité intitulé « GICAT » (Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestre et aéroterrestre), un lobby de pression sur les pouvoirs publics visant à faciliter le déploiement de leurs dispositifs de surveillance. Son délégué, Gérard Lacroix, n'a aucun problème à souligner que les JO seront un enjeu essentiel pour les entreprises françaises et qu'il compte bien faire comprendre aux parlementaires la nécessité de « faire évoluer certains textes » trop restrictifs. Comprendre : les textes qui protègent les libertés.

- Les JOP seront également une vitrine de l'armement français et du maintien de l'ordre à la française, avec une séance de répétition l'année d'avant, qui est la coupe du monde de Rugby en 2023. Mais avant cela, il faut mettre au point les technologies, former les agents qui les utiliseront et anticiper les réactions du public. Il s'agit d'abord de financer, d'expérimenter en grandeur nature des technologies illégales. Ainsi, dès 2020, des expérimentations étaient prévues et confirmées en France, notamment pour essayer des dispositifs de reconnaissance faciale.

- Au-delà de ces expérimentations, plusieurs collectivités s'organisent pour transformer en profondeur leur arsenal sécuritaire. C'est le cas d'Élancourt qui accueillera certaines compétitions des JOP et qui a signé en 2019 un contrat avec l'entreprise GENETEC pour expérimenter de nouveaux types de vidéosurveillance. L'objectif de la ville est même de devenir une « vitrine » pour l'entreprise, avec un nouveau commissariat pour 2024.

- C'est également le cas de Saint-Denis, où un centre de supervision urbain (CSU) flambant neuf a vu le jour en 2021. Le parc technique, aujourd'hui doté de 93 caméras, va être élargi pour atteindre les 400 caméras d'ici 2024 en vue des Jeux Olympiques. Ce centre de supervision est boulevard Jules Guesde, pour ceux qui connaissent. Et les élus planifient déjà de doter la vidéosurveillance d'intelligence artificielle pour automatiser la constatation des infractions.

- Ainsi, les élus en profitent pour renouveler leurs dispositifs de surveillance et accélérer l'installation de technologies, surfant sur la vague sécuritaire.

- Sur les deux semaines de compétitions, prévu : 35000 policiers, 20 000 militaires et 22000 agents de sécurité privé (source : protection sécurité magazine). --> 295 millions !

Deux autres problématiques démocratiques majeures pèsent sur les JOP : l'opacité du CIO et la Loi Olympique et le contrat Ville-hôte

B) Opacité du CIO :

- le CIO est un trou noir des institutions internationales. Les conditions dans lesquelles l'attribution est décidée sont inconnues.

- Cette organisation est juridiquement une association de droit suisse. Recrutés par cooptation, ses membres sont un mélange du vieux Gotha européen (on y croise la fille de la reine d'Angleterre), de dirigeants de paradis fiscaux (le prince de Monaco ou la princesse du Liechtenstein), d'opulents

hommes d'affaires (dont certains n'ont aucune raison apparente d'être là en dehors de faire prospérer leurs entreprises) et quelques autres personnages qui ont su allier finance et sport, souvent d'anciens grands sportifs ayant réussi leur reconversion professionnelle dans le monde des affaires.

- Son président actuel, Thomas Bach, est un ancien escrimeur olympique. Devenu avocat, il a été décrit par le journal Der Spiegel comme « l'avocat des puissants ». Il est un tenant du sport-business comme le montre la liste de ses postes au sein de conseils d'administration de grandes sociétés. Thomas Bach a salué dimanche 23 février le "rôle important" joué par Vladimir Poutine dans l'organisation de "super Jeux (...). Ce soir, nous pouvons dire : la Russie a tenu toutes ses promesses".

- Le CIO est propriétaire des Jeux. Il touche donc sur les produits dérivés, sur tous les droits de retransmission, diffusion, sur l'utilisation des sigles et anneaux, et il garde l'argent. Ensuite, s'il le redonne, c'est à qui il veut, comme il veut. Pour la période 2001-2004 le mouvement olympique a généré un revenu de plus de quatre milliards de dollars.

- le CIO prend le pouvoir en France sur l'organisation des Jeux, et le fait au détriment de la puissance publique qui démissionne entièrement. Deux instruments sont utilisés pour déposséder la puissance publique de sa capacité de décision : le contrat de ville hôte et la loi olympique.

CIO et la Corruption :

- CIO longue histoire de corruption. Ex-président du CIO Samaranch avait été épinglée pour les Jeux de Salt Lake City de 2002 : avait reçu 1 million de Dollars de la part du comité de candidature.
- Rio 2016 : le président du comité olympique brésilien Carlos Nuzman, qui a été soupçonné d'avoir perçu des pots-de-vin. Il a été arrêté à Rio le 5 septembre 2016, et depuis suspendu par le CIO.
- Sochi 2014 : se déroulaient sur fond de rumeur de "corruption à grande échelle, parle d'une vaste arnaque, avec selon lui, près de 30 milliards de dollars volatilisés.
- Tokyo 2020 : plein de scandales. Exemple : prison avec sursis pour l'ex-patron d'un sponsor, Hironori Aoki a été jugé coupable vendredi d'avoir distribué des pots-de-vin pour assurer à sa société, une chaîne japonaise de magasins de costumes d'affaires, de devenir partenaire officiel des JO-2020. Il écope de 30 mois de prison avec sursis. En mars 2019, le président du Comité olympique japonais Tsunekazu Takeda avait démissionné quelques mois après avoir été mis en examen par la justice française

Paris 2024 :

- Tony Estanguet est visé par une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF) relative aux conditions de sa rémunération (270 000 euros brut annuels) depuis 2018
- Les quatre plus hauts dirigeants du comité d'organisation sont actuellement dans le collimateur de la justice. Plusieurs perquisitions du COJOP à l'été 2023 : procédure pénale menée depuis 2017 par le PNF pour « prise illégale d'intérêts », « favoritisme » et « détournement de fonds publics ». Cette

enquête vise plusieurs marchés passés par le comité de candidature (GIP 2024) et le Cojop, ainsi que les conflits d'intérêts nés des départs de leur ex-société cofondée en 2008, Keneo, vers Paris 2024, d'[Etienne Thobois, actuel directeur général et numéro deux du Cojop](#), et d'Edouard Donnelly, le directeur exécutif des opérations des Jeux.

- Jeux olympiques d'hiver 2030 : enquête ouverte à l'encontre du directeur général délégué du COJO après des accusations de favoritisme. Michaël Aloïso, directeur général délégué du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, est accusé d'avoir fait en sorte que la région PACA passe un marché public avec une agence fondée par un actuel cadre de Paris 2024.

C) Loi olympique I & II / Contrat Ville-Hôte :

- La signature du contrat Ville-hôte est systématique, si l'on veut accueillir les JOP. C'est un contrat établi selon les règles du CIO. Celui de Paris a été signé en 2017 à Lima. Certains points contestables voir illégaux du contrat ont été légalisés via la Loi Olympique de 2018.

- Exonération d'impôts pour les organisateurs de grands événements sportifs internationaux. La France est donc un paradis fiscal pour le CIO !

- Grace au contrat ville-hôte, la finance publique gère tous les dépassements de budgets – le CIO met sur la table une somme qui ne sera pas dépassée (3,8 milliards actuellement, sur des dépenses d'organisation, en excluant les dépenses d'infrastructures par exemple, qui sont les plus difficiles à maîtriser)– quels que soient les coûts supplémentaires - les organisateurs français sont conjointement et solidairement responsable de tous les événements qui pourraient entraver le bon déroulement des JOP (comme ce qui a pu se passer à Tokyo en 2021). Le COJO ne s'engage pas seuls, mais également tous les autres financeurs, soit la ville hôte, mais également les co-financeurs, comme par exemple le département du 93, les communes ...

- Le contrat ville-hôte peut être modifié de manière unilatérale (ça n'existe pas dans le droit français) – c'est comme un chèque en blanc signé par l'Etat Français, vu qu'il s'engage à régler tous les dépassements budgétaires (rappel des dépassements de budgets, notamment celui de Tokyo)

D) Olympolitique

- Terme emprunté à Jade Lingard dans son livre Paris 2024, une ville face à la violence néolibérale, tirée idée de cette partie.

- Jeux de paris ont été voulue par François Hollande suite aux attentats de 2015 : gouvernement de positionne sur tous les créneaux : expo universelle, COP 21, Coupe du monde de rugby.

- Dossier de candidature de Paris : écrit clairement qu'il n'y aurait pas de référendum pour les Jeux de Paris.

- Participation total de l'état et de la classe politique pour les JOP. Agents de l'état quasi VRP des Jeux. Tout bord politique confondu.

- L'état demande clairement aux Franciliens de faire comme s'ils n'existaient pas : inciter à télétravailler / à partir de l'île de France / à ne pas se faire livrer de colis. Les professionnels sont invités à se faire livrer tout leur stock de denrées non périssables avant les JO / décaler son déménagement.

Cinquième partie : Valeurs du sport olympique

A) Le Sport et l'Olympisme :

- Saccage n'a pas de position anti-sport. Ce qu'on dénonce c'est que les JOP diffusent avec beaucoup de moyens des « valeurs olympiques » qui sont surtout au service du capitalisme, et pleines de transphobie, de validisme, de racisme et de sexisme.
- On est bercé-es par le discours du sport comme lissant les inégalités, comme allant vers un amoindrissement des discriminations, tout le monde au même point de départ et que le meilleur gagne + idée d'une fête populaire qui fera plaisir aux jeunes de banlieues pour tout le monde etc.
- La plupart des Saccages Olympiques sont d'autant plus fort pour les personnes précarisées, racisées, handicapé-es et folles, les femmes et LGBTQ+. Exemple : les personnes psychiatisées, comme les personnes racisées et vivant en quartiers populaires sont déjà l'objet d'une surveillance plus forte que les autres, surveillances et violences policières qui reçoivent plus de moyens aujourd'hui avec l'arrivée des JOP.
- Le Sport Olympique permet de concentrer toujours plus de sous sur des centres sportifs d'excellence, bénéficiant à une minorité d'athlètes (elleux mêmes souvent issues de milieux privilégiés) = ressort hyper capitalistes d'accumulation.
- Sport Olympique promeut une idéologie de la concurrence et du progrès infini : sauf que on a des corps finis et que si on demande de battre les records chaque année on implique structurellement du dopage, des violences dans les clubs, une pression sur les corps dès le plus jeune âge. Touche particulièrement les corps déjà cibles de ces violences en dehors de la sphère sportive.
- Il existe bien d'autres manières de faire du sport inclusif, non-concurrentiel, non-marchand : beaucoup de collectifs qui les organisent. Exemple : Gala anti JOP organisé à Montreuil par le collectif le Boxon).

- Le « sport washing » est un outil essentiel de la propagande des JOP : en septembre 2021, le président du CIO Thomas Bach faisait une tribune à l'occasion de la journée internationale de la paix, en affirmant que le mouvement olympique, ce serait avant tout la solidarité, la lutte contre le racisme, le sexisme, etc.

Or le sport tel qu'il est promu dans ces grands événements, sert à légitimer une idéologie individualiste, de la performance individuelle (avec l'instrumentation de ces athlètes, et tout le storytelling qui est fait autour : quand on veut on peut, alors même que les rares sportives de haut niveau, qui ont réussi à passer toutes les étapes de sélection, souvent des personnes qui ont bénéficié de ressources sociales, etc.) ; ça participe à gommer les rapports sociaux de classe, de race, de sexe etc.

B) Sport et oppressions :

- On peut évoquer le type de corps qui est mis en avant durant ces événements, qui renforce une vision très normée du bon et du mauvais corps (et toute l'idéologie sexiste ou validiste de ces événements = par exemple, on peut penser aux tests de féminité, qui touchent majorité des femmes racisées ou intersexe ; tout comme les JOP, qui sont diffusés après la fin des JO, comme si c'était à part, ce qui renforce la stigmatisation de personnes handicapées + ce sont surtout certains corps qui sont mis en avant, des corps très musclés, qui se rapprochent le plus possible de la norme.

a) Paralympique :

- S'opposer aux Jeux paralympiques n'est pas validiste, au contraire.

- Les Paralympiques ont les mêmes sources et les mêmes effets dégueulasses que les Jeux olympiques, sur les personnes, le logement, la surveillance de masse, les transports, la santé, etc. Ils sont produits dans les mêmes conditions et aux mêmes fins. Ces effets qui touchent les personnes valides, touchent de manière d'autant plus forte les personnes handicapées et folles, comme n'importe quelle personne déjà précarisée.

- les JO et JP vont être un cauchemar sanitaire, de surveillance, de logement, etc. pour les personnes handicapées et folles.

- Les paralympiques exemple = de la violence normalisatrice du sport institutionnalisé. Comment on décide qui est suffisamment peu handicapé-e pour être sportif-ve de haut niveau, mais suffisamment handicapé-e pour participer aux paralympiques ?

- C'est le CIO qui décide qui est assez valide pour faire du sport mais assez handicapé pour participer aux paralympiques

- Idée d'un « dépassement de son handicap » comme si la dignité des personnes handicapées était dans la « guérison ».

- Ces critères poussent à un type de dopage très particulier : l'automutilation. Une pratique permettant de stimuler l'afflux sanguin : le boosting. "C'est de se blesser volontairement afin d'augmenter l'afflux sanguin et donc les performances physiques". Exemple : "Se fracturer au niveau des jambes, se saigner et ne pas aller aux toilettes. 17 % des sportifs handicapés avouent recourir à l'automutilation

Le boosting est ainsi interdit depuis 2004.

- Les paralympiques = l'un des rares moments où « on voit des handicapé·es », car exclusion de l'espace publique
- les JP ne sont pas une tentative de rendre accessible le monde du sport, mais un spectacle télévisuel organisé par des valides, pensé par, et pour des valides.
- Transports parisiens : Près de 350.000 personnes en situation de handicap devraient assister aux Jeux. Mais pour l'instant, les transports sont un fléau pour les personnes à mobilité réduite. À l'heure actuelle, une seule ligne du métro parisien est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, soit à peine 3% du réseau.
- Dimanche 17 septembre 2023, journée du patrimoine à Paris. Le collectif handi-féministe Les Dévalideuses bloque la station de métro Invalides, qui leur est ironiquement inaccessible. Une image forte pour dénoncer l'exclusion des personnes handicapées orchestrée par l'État Français. "Vous nous bloquez, on vous bloque !"

B) Sexisme / transphobie :

- Tests de testostérone : les femmes dont les résultats des tests de testostérone se situent dans les plages de valeurs masculines et dont le corps réagit à cette hormone peuvent ne pas être autorisées à concourir en tant que femmes. Pas de tests pour les hommes. Les tests de testostérone rendent quasi inaccessible la compétition pour les athlètes trans. Certains sports ont même été plus loin en abaissant le taux des testostérone dans le sang, pour discriminer encore plus les personnes trans, les personnes intersexe, les personnes hyperandrogènes
- Femmes plus sujettes aux violences sexistes et sexuelles au sein des fédérations sportives mais aussi aux blessures (exemple : non prise en compte des périodes de règle ou endométriose qui touche pourtant une femme sur dix).

c) Classisme :

- Idée d'associer le sport et les classes populaires dans le discours institutionnel. Mais faut d'abord rappeler que le sport est plus pratiqué dans les classes aisées que dans les classes défavorisées. Et surtout que ce discours cache autre chose :
 - une élitisation des moyens accordés au sport. On met des milliards dans un événement comme les JOP, complètement disproportionné par rapport aux moyens donnés aux structures sportives associatives et locales dans les banlieues.
 - les quelques personnes issues des quartiers populaires sont survisibilisées alors que c'est une infime minorité, quand on vient des quartiers pop on a statiquement plus de chances de devenir médecin que de devenir sportif de haut niveau : c'est un mythe
 - renvoie aussi au sport olympique comme vecteur de l'idéologie capitaliste avec une concentration des moyens sur des centres d'excellence. Loin du service public du sport.

+ voir le collectif de profs de sport et d'éducateurs sportifs du 93 qui ont cherché à négocier pour dénoncer ça.

d) Racisme :

- Les JOP sont aussi un évènement structurellement raciste :
 - discrimination des athlètes noir (en particulier des femmes)
 - principaux dirigeants du CIO : sympathisants fasciste (Coubertin / Brundage / Samaranch)
 - propos ouvertement racistes au sein des cadres de la SOLIDEO et du COJO (voir article médiapart sur le sujet)
 - démarche colonialiste des JOP, avec l'idée d'arriver sur une terre « vierge »
 - JOP peuvent aider à justifier des politiques génocidaires ou de crimes de masses : Vancouver 2010 (*No olympics on stolen Native lands*) avec les terres des aborigènes / Pekin 2008 et 2022 avec le massacre des Tibétains et le Génocide des Ouïghours.

=> Il faut déconstruire l'idée que les JOP ça permet de diffuser le sport au plus grand nombre, de le rendre accessible : non, en fait c'est une concentration des moyens sur une petite partie d'athlètes, au détriment du reste (et une tendance qui s'accroît).

- Lien avec Capitalisme / Géopolitique : Exemple du discours de Macron à l'Élysée à la réception des athlètes des JOP de Tokyo : le président les réprimande du fait de résultats jugés non satisfaisants. On voit bien quels intérêts servent ces sportifs de hauts niveaux. Dans ce même discours, il rappelle qu'il va développer un lieu d'expertise dédiée, d'évaluation et d'accompagnement de certains athlètes au sein des fédérations (cellule de haute performance) avec l'idée de concentrer « les moyens là où y'a de la potentialité » = idée de concentrer les efforts sur les disciplines à forts potentiels pour éviter de disperser les crédits sur une cible trop large et donner plus de leviers au meilleurs » = vision ultra capitaliste du sport, on donne plus à ce qui ont déjà, et des sportifs qui sont présentés comme des capitaux à valoriser // il fait le parallèle avec la gestion des sportifs en Angleterre, qui mettent moins de crédits publics mais plus performants = concentrer leurs moyens

CONCLUSION

- Il existe des luttes contre les JOP depuis des années. De nombreuses ont été victorieuses pour empêcher des candidatures. Exemple : Hambourg, Pyrénées Catalanes, Berlin 2000 (voir brochure sur notre site). Denver 1976 : seul fois où les JOP ont été annulés après leur attributions.
- Pour Paris 2024 quelques victoires : Parc Georges Valbon et jardins d'Aubervilliers.
- De moins en moins de gens veulent les JOP : de moins en moins de villes candidates.
- Création d'une internationale anti-olympique « *nOlympics anywhere* » : ni ici ni ailleurs. Garder du liens entre les luttes anti-jop partout dans le monde pour se renforcer.

Ce qu'on peut faire à son niveau pour lutter contre les JOP :

- En parler autour de vous, pour contrer les discours mainstream contre les bienfaits des JOP et de l'olympisme
- Être attentifs sur votre territoire - il est peut-être candidat à une prochaine édition d'hiver et d'été
- Être solidaire avec les autres pays/ lieux recevant les JOP : pour nous, les JOP, c'est plus jamais, ni ici, ni ailleurs ...
- Boycoter le visionnage des épreuves sportives
- Boycoter les entreprises qui sponsorisent les JOP : coca, Toyota ...
- Organiser des rencontres débats sur votre territoire avec Saccages 2024 ou d'autres collectifs en lutte
-